

# ERASMUS+

## UNE OPPORTUNITÉ POUR LE RETOUR À L'EMPLOI

Les publics éligibles au programme de mobilité Erasmus+ ne cessent de se diversifier. Grâce aux structures comme Pôle emploi, les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux à profiter de ce dispositif pour acquérir de nouvelles compétences et faciliter leur retour à l'emploi.

### QUELLES CONDITIONS POUR EN PROFITER ?

Tous les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un stage professionnel en Europe d'une durée de 2 jours à 12 mois avec des départs toute l'année !

À partir de 18 ans et sans limite d'âge

Avec ou sans diplôme

Être demandeur d'emploi et résider en France

Avoir au moins un niveau scolaire dans la langue du pays d'accueil (ou en anglais pour certains pays)



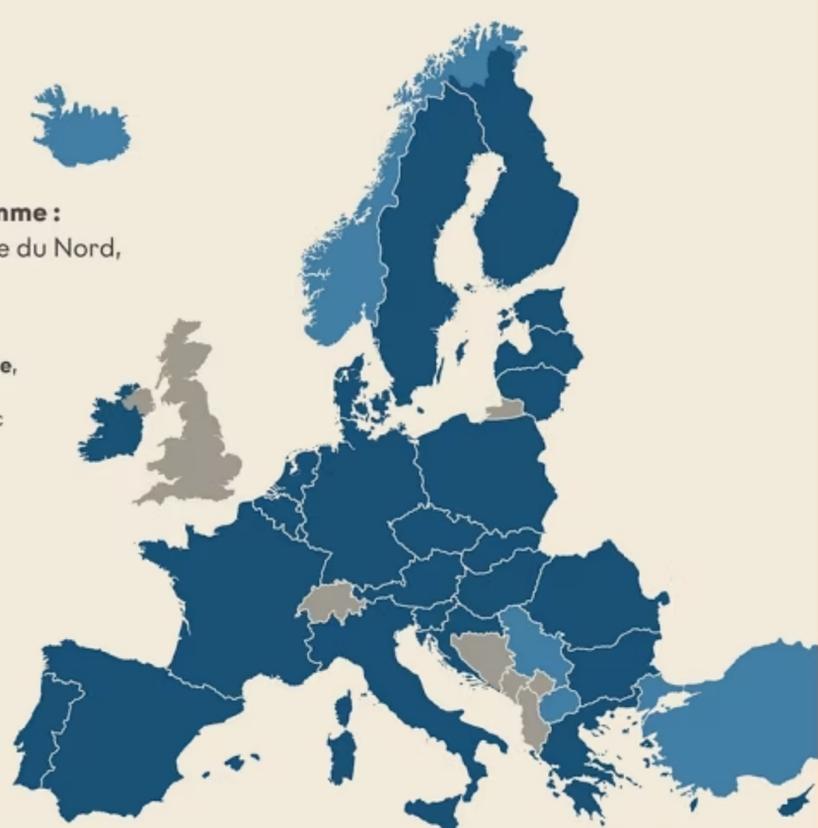
- Chaque année, environ **3 000 demandeurs d'emploi** bénéficient d'une **mobilité Erasmus+**, dont près de la moitié sont des chômeurs de longue durée.
- D'après Pôle emploi, **60 % retrouvent un emploi ou une formation** dans les 6 mois suivant leur mobilité (contre 46 % pour les autres).

### OÙ PEUT-ON SE RENDRE ?

27 États membres de l'UE

6 pays associés au programme : Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie

Et parfois même dans le **reste du monde**, en fonction des partenariats noués par l'organisme d'envoi et/ou à valider avec son conseiller pour vérifier si l'offre de stage remplit les objectifs.



### À QUOI SERT CETTE MOBILITÉ ?

Objectif : acquérir de nouvelles compétences

**Professionnelles**  
apprentissage de nouvelles techniques et méthodes de travail

**Linguistiques**  
immersion dans le pays et possibilité de suivre des cours de langue

**Transversales**  
adaptabilité, autonomie, esprit d'initiative



**Philippe (29 ans)** - stage de 4 mois à Séville dans une société de production de films

J'ai vécu cette mobilité comme une véritable immersion dans un pays, une ville et une culture. Erasmus+ a été une vraie opportunité professionnelle qui m'a permis de découvrir un autre pays, de développer mes compétences, d'améliorer mon employabilité et d'apprendre une autre langue.

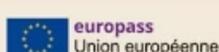


**Muriel (51 ans)** - stage de 2 mois à Dublin dans un centre de yoga

Erasmus+ m'a permis de réaliser une reconversion professionnelle. Cette expérience a changé ma vie. Tout en conservant mes indemnités de Pôle emploi, j'ai pu découvrir un nouvel univers, trouver ma voie et aller à la rencontre d'un nouveau pays. Ce séjour m'a beaucoup apporté, tant sur le plan professionnel que personnel, j'ai gagné en confiance.

#### LE PETIT +

##### LE CV EUROPASS



Lancée en 2004, la plateforme Europass offre aux citoyens européens la possibilité de créer gratuitement leur CV en ligne. Standardisé et disponible en 30 langues, il permet de mettre en avant ses compétences et d'accéder à des offres de stages et d'emploi partout en Europe.

### QUELS AVANTAGES ?

Durant toute la durée de la mobilité avec Erasmus+, le bénéficiaire **conserve ses indemnités Pôle emploi**. En cas de RSA ou d'absence d'indemnités, il perçoit une allocation forfaitaire.

Il reçoit aussi

une bourse Erasmus+ pour l'hébergement et le transport

et un bonus en empruntant un transport éco-responsable



une possibilité de tutorat au sein de la structure d'accueil



### À QUI S'ADRESSER ?

PÔLE EMPLOI



MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR)



MISSIONS LOCALES



STRUCTURES ASSOCIATIVES



**EURES : pour trouver un emploi en Europe**



Lancé en 1994, le réseau EURES a pour vocation de favoriser la mobilité des travailleurs dans l'Union européenne. La double mission de son site internet est d'aider :

- les demandeurs d'emploi à décrocher un poste en Europe ;
- les employeurs à recruter des candidats venus de toute l'Europe.